

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom: Prénom:

Email:

Pour les adhérents au SNAO, le programme tient lieu de convocation à l'Assemblée Générale Statutaire du **samedi 29 mars 2025 à 8h30**. À l'issue de cette Assemblée statutaire, tous les orthoptistes seront invités à débattre des sujets d'actualités.

Vendredi

9h Congrès «Mouvements oculaires» partie I OUI NON

13h Déjeuner OUI NON

14h30 Ateliers OUI NON

Samedi

8h30 Assemblée Générale Statutaire du SNAO OUI NON
Réservée aux adhérents à jour de cotisation 2025

12h30 Déjeuner OUI NON

14h Congrès «Mouvements oculaires» partie II OUI NON

20h Soirée Cabaret: **100€** OUI NON Quantité:
Dîner spectacle à partir de 19h45. Attention places limitées.



EXPO VAN GOGH
PLUS D'INFOS ?

En validant votre participation, vous acceptez d'être photographié et/ou filmé.